



Calculs du fonds de réserve et du fonds de garantie

(Voir les paragraphes 363(1) et (2) de la *Loi sur les assurances*
et les paragraphes 2.1(1) et (2) du *Règlement sur les exigences financières applicables aux sociétés d'assurance*)

Nom du contrat réciproque : _____

Date de fin de la période : _____

Fonds de réserve

(en milliers de dollars)

Montant des primes encaissées ou portées au crédit des comptes des souscripteurs pour les contrats réciproques en vigueur ayant au plus un an à courir

(A) _____

Montant versé aux assureurs titulaires d'une licence pour la réassurance des contrats réciproques visés à l'élément (A)

(B) _____

Sous-total : (A - B)

(C) _____

Ligne D = Ligne C x 50 %

(D) _____

Montant des primes encaissées ou portées au crédit des comptes des souscripteurs pour les contrats réciproques en vigueur ayant plus d'un an à courir

(E) _____

Montant des primes de l'élément (E) attribuables aux parties expirées des contrats réciproques visés à l'élément (E)

(F) _____

Montant versé aux assureurs titulaires d'une licence pour la réassurance des contrats réciproques visés à l'élément (E)

(G) _____

Montant versé aux assureurs titulaires d'une licence visé à l'élément (G) attribuable aux parties expirées des contrats réciproques visés à l'élément (E)

(H) _____

Fonds de réserve exigé (D + E - F - G + H)

(I) _____

Fonds de garantie

Total des obligations

(J) _____

Montant pouvant être recouvré auprès des assureurs titulaires d'une licence qui ont réassuré les contrats visés à l'élément (J)

(K) _____

Ligne L = 50 000 \$

(L) _____

Fonds de garantie exigé [J - K + L]

(M) _____

TOTAL DU FONDS DE RÉSERVE ET DU FONDS DE GARANTIE EXIGÉS (I + M)

(N) _____

Argent comptant et valeurs mobilières approuvées

(O) _____

Différence entre la somme en argent comptant ou en valeurs mobilières et le montant du fonds de réserve et du fonds de garantie (ligne O moins ligne N)

(P) _____